

La vacuité du concept de classe(s) moyenne(s)

Jean-Marie Harribey

Au début du XX^e siècle¹, le sociologue Max Weber voyait émerger une classe moyenne constituée des travailleurs qualifiés nécessaires au développement du capitalisme. Loin de nier les classes sociales, il les caractérisait en premier par la capacité d'accéder à des biens ou des revenus et par la situation sur le marché du travail opposant propriétaires des moyens de production et non-propriétaires. Sur ce point au moins, un Weber sans doute plus complémentaire que contradictoire de Marx². Mais le concept de classe moyenne a joué depuis la seconde moitié du XX^e siècle un rôle bien différent. Celui de faire disparaître les classes sociales antagoniques : le prolétariat et la classe capitaliste, fondus, noyés dans une unique gigantesque classe moyenne si l'on excepte quelques minuscules pour cent aux deux franges de la population. Les conséquences politiques de cette confusion théorique (I) sont nombreuses, notamment dissimuler la pauvreté (II) et relativiser la faible mobilité sociale (III).

1. Un concept qui n'a aucun sens

Depuis cinquante ans, le capitalisme néolibéral a tellement précarisé la condition au travail et grossi le chômage que même les idéologues du système s'alarment de la faible mobilité sociale, des inégalités, de l'appauvrissement de ladite classe moyenne et craignent même sa disparition après lui avoir promis un destin universel.

Mais le plus déroutant pour la compréhension de l'évolution de la société est que même les organismes réputés proches de la gauche ou des mouvements sociaux ont accrédité l'existence d'une ou des classes moyennes et donc fait disparaître des radars les classes populaires comme composante majoritaire de la population. En 2018, l'Observatoire des inégalités faisait débiter les classes moyennes à 1 250 euros par mois de niveau de vie pour une personne seule, à peine au niveau du Smic ou du seuil de pauvreté. En 2023, cet Observatoire donne une fourchette entre 941 euros et 1 495 euros après impôts et prestations sociales³. Le comble de l'aveuglement était atteint en 2020 par le Centre d'observation de la société qui reconnaissait l'existence d'une classe populaire en la faisant commencer à 789 euros par mois pour une personne seule et s'arrêter à 1 270 euros⁴. Donc, en dessous du seuil de 789 euros, on est pauvre mais on n'est pas populaire, et entre 789 et 1270 euros, on est populaire mais pas pauvre ! Au-dessus commencerait le « moyen » ! Ces considérations statistiques n'ont pas grand sens et ne peuvent tenir lieu de sociologie.

La révolte des Gilets jaunes était présentée comme celle des classes moyennes mais pas des classes populaires. En 2023, la Fondation Jean Jaurès et Terra Nova voient la réforme des retraites d'Emmanuel Macron comme une atteinte aux classes moyennes⁵. Le déni de la condition au travail par le président a donc son pendant sociologique et politique : l'abandon des classes populaires et la croyance que la valeur travail est une idée de droite. Tout cela

¹ L'introduction et la première partie de ce texte ont été publiés pour partie dans *Politis*, n° 1758, 18 mai 2023.

² Il s'en éloigne tout de même par le fait qu'il considère que la conscience de classe ne résulte pas de la similitude d'intérêts.

³ Observatoire des inégalités, « [Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage](#) », 15 mai 2023.

⁴ Centre d'Observation de la société, « [Pauvres, moyens et riches ? Les revenus par type de ménage](#) », 10 février 2020 ; « [Qui sont vraiment les classes moyennes ?](#) », 4 mai 2023.

⁵ Antoine Bristielle, « [La réforme des retraites et ses implications pour la démocratie française](#) », 14 mars 2023 ; Bruno Palier et Paulus Wagner, « [Les lendemains politiques d'une réforme contestée](#) », 15 mars 2023.

relève du fantasme ou de l'idéologie et ne permet pas de comprendre que 90 % des travailleurs soient hostiles à cette réforme des retraites.

L'Insee dénombre 45 % de la population active constitués d'ouvriers (19 %) et d'employés (26 %). À eux s'ajoutent 24,6 % de professions intermédiaires (en dessous des cadres ou bien infirmières, assistantes sociales, instituteurs, selon l'Insee)⁶. Ainsi, au sens le plus restreint, près de la moitié de la population active est le cœur des classes populaires, le prolétariat du XXI^e siècle, exploité, dominé et dont tout sens à son travail est anéanti. Dans un sens un peu plus large, près de 70 % de la population active appartiennent aux classes populaires.

La vacuité du concept de classe moyenne est telle que le discours dominant en vient à définir une classe moyenne basse et une classe moyenne haute ; si c'était cohérent, il devrait y avoir une classe moyenne... moyenne. Bref, au singulier comme au pluriel, la classe moyenne remplit aujourd'hui sa principale fonction : rendre invisibles le travail et les travailleurs, cette classe dangereuse.

Les classes sociales se définissant pas leur rapport dialectique, s'il n'y a plus qu'une classe moyenne, hormis quelques pour cent aux extrêmes de la hiérarchie sociale, il n'y a plus de classes à vraiment parler. C'est ce que la bien-pensance socio-économico-politique s'évertue à forger comme culture mystificatrice depuis deux siècles⁷.

II. Un concept qui dissimule la pauvreté

Une fois mis au jour le caractère mystificateur du concept de classe moyenne lui-même, on peut se pencher sur la réalité sociale en France. En premier lieu, quelle est l'évolution de la pauvreté ? On verra alors s'il est légitime de faire disparaître de la vue les classes populaires, ou bien, ce qui revient au même, en les réduisant aux travailleurs ayant un salaire proche du Smic⁸.

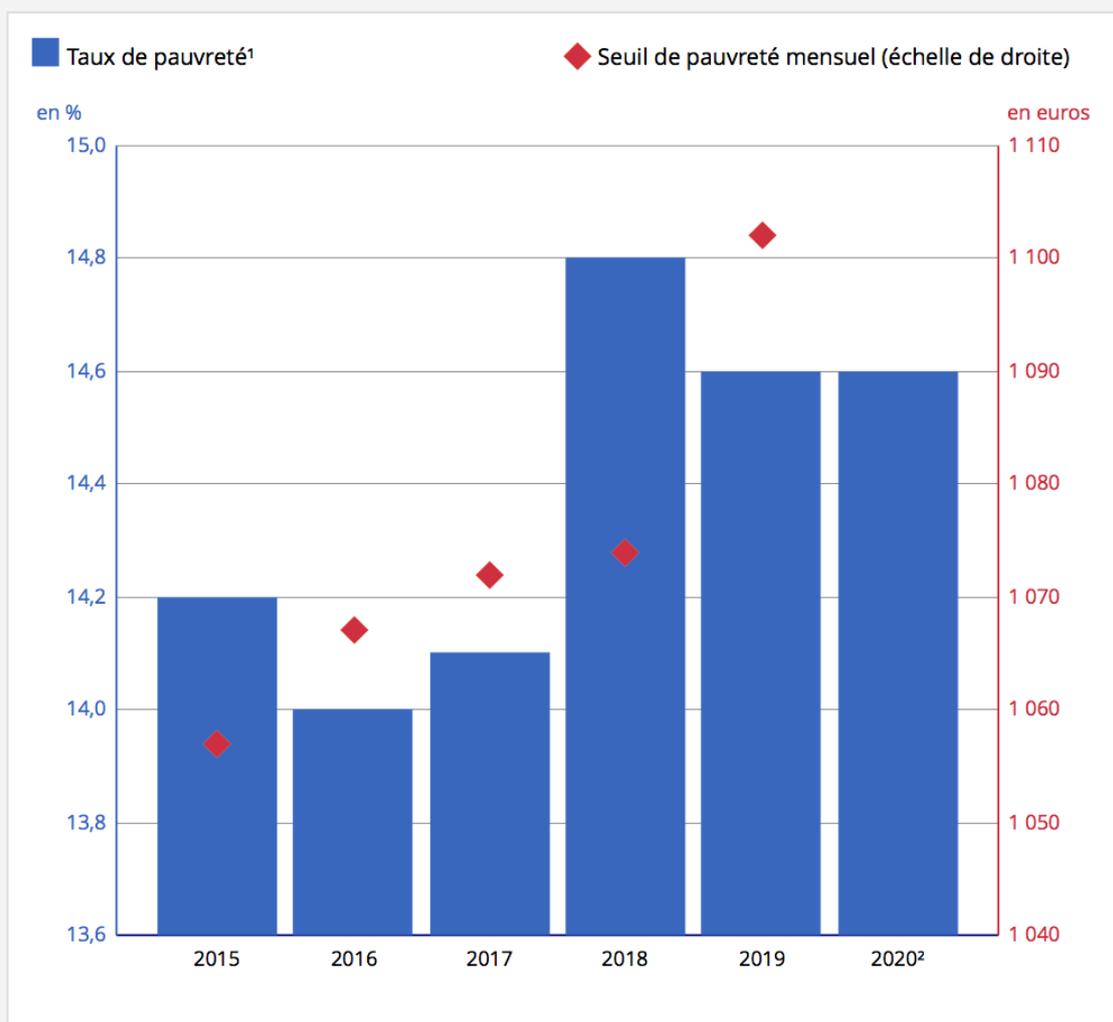
L'étude la plus récente de l'Insee date de 2021 avec des données de 2019. On comptait 9,2 millions de pauvres, c'est-à-dire de personnes vivant sous le seuil de pauvreté monétaire, équivalent à 60 % du revenu médian, qui correspondait en 2019 à 1 102 € par mois pour une personne seule et 2 314 € pour un couple avec deux enfants. Cela représentait 14,6 % de la population. La situation s'est aggravée depuis 2015 alors que la tendance inverse était à l'œuvre depuis les années 1970 jusqu'au milieu des années 2000.

⁶ Insee, <https://insee.fr/statistiques/2489546>.

⁷ Pour plus détails sur le concept de classe moyenne, voir : Jean-Marie Harribey, *Le trou noir du capitalisme*, Le Bord de l'eau, 2020, p. 157-161 ; « [La sociologie de café du commerce](#) », 19 décembre 2016 ; « [La théorie du sans emploi : un pas dans la sociologie néolibérale](#) », *Les Possibles*, n° 12, hiver 2017 ; « [La sociologie des classes n'est plus une sociologie](#) », 5 janvier 2019 ; « [Mythologie de la classe moyenne](#) », *Politis*, n° 1537, 24 janvier ; « [Couvrez ces classes qu'on ne saurait voir](#) », *Les Possibles*, n° 19, hiver 2019 ; « [Du sens du travail à la valeur : et si la gauche revenait à Marx ?](#) », *Le Citoyen*, décembre 2022.

⁸ Pour la méthodologie des études, voir Nicolas Duvoux, « [Pauvreté en France : mesures et réalités d'une notion complexe](#) », 2 décembre 2022.

Taux de pauvreté et seuils de pauvreté



1. Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian.

2. Le taux de pauvreté est estimé par microsimulation pour 2020. Le seuil de pauvreté n'a en revanche pas été estimé pour 2020.

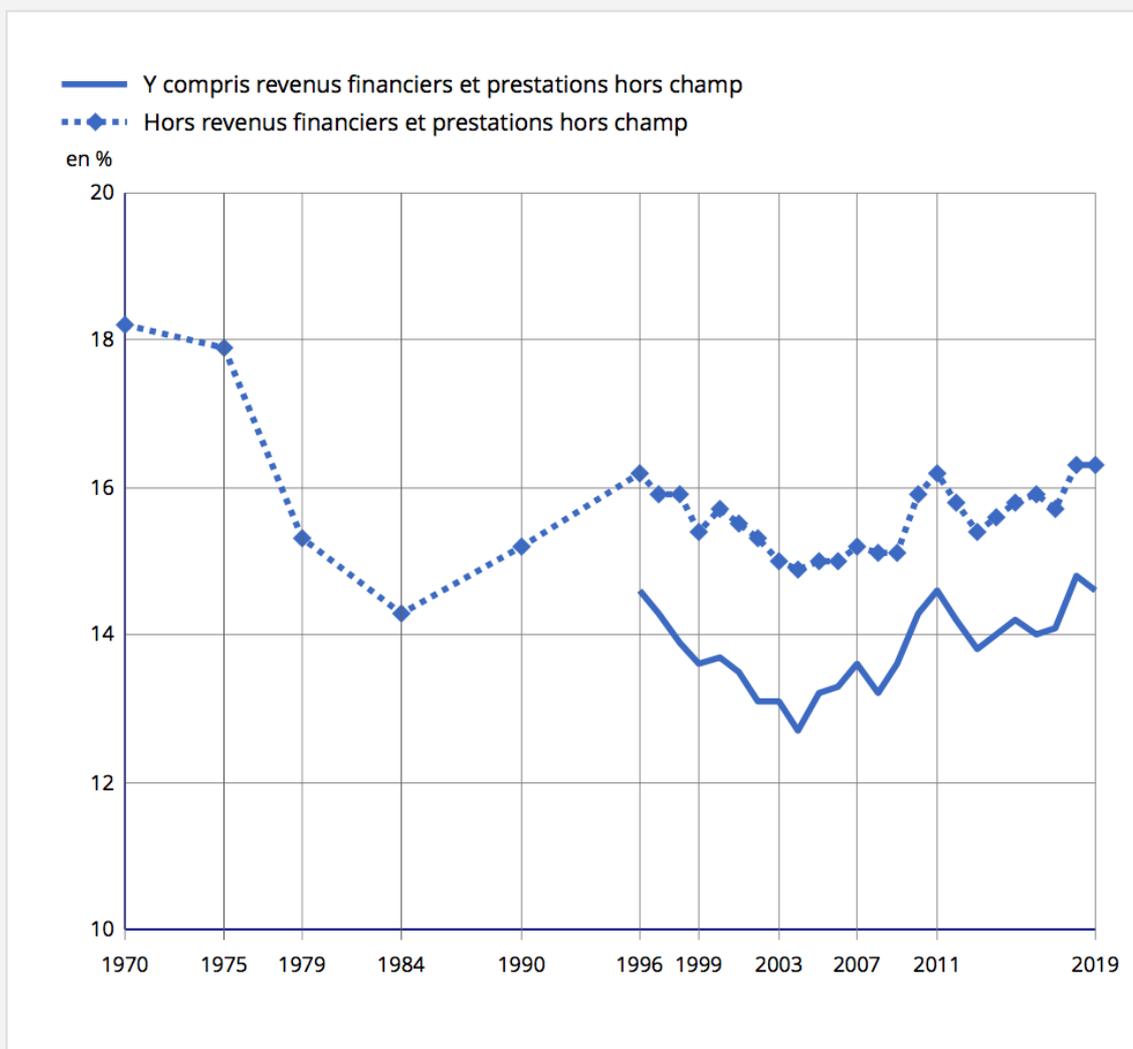
Lecture : en 2019, 14,6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté de pauvreté monétaire, soit 1 102 euros par mois.

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015 à 2019 ; modèle Ines 2020 (ERFS 2019 actualisée).

Insee, « [L'essentiel sur... la pauvreté](#) », 10 novembre 2021.

Taux de pauvreté¹



1. Au seuil de 60 %.

Note : pour assurer une comparabilité temporelle sur longue période, les taux de pauvreté sont calculés sur un périmètre de revenus constant mais incomplet, celui de 1975. Ne sont en effet pas pris en compte les revenus financiers et certaines prestations sociales (allocation aux adultes handicapés, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation d'éducation de l'enfant handicapé et allocation de soutien familial). En 1970, le périmètre de revenus est plus restreint que sur la période 1975-2018 car l'enquête Revenus fiscaux de 1970 ne contient pas de données relatives à la taxe d'habitation (intitulée alors « contribution mobilière ») et à l'allocation de logement familiale (ALF). Pour assurer une comparaison temporelle sans ruptures de série (en 1996, 2010 et 2012), les nombres de personnes pauvres ont par ailleurs été rétrolés de 1975 à 2011.

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

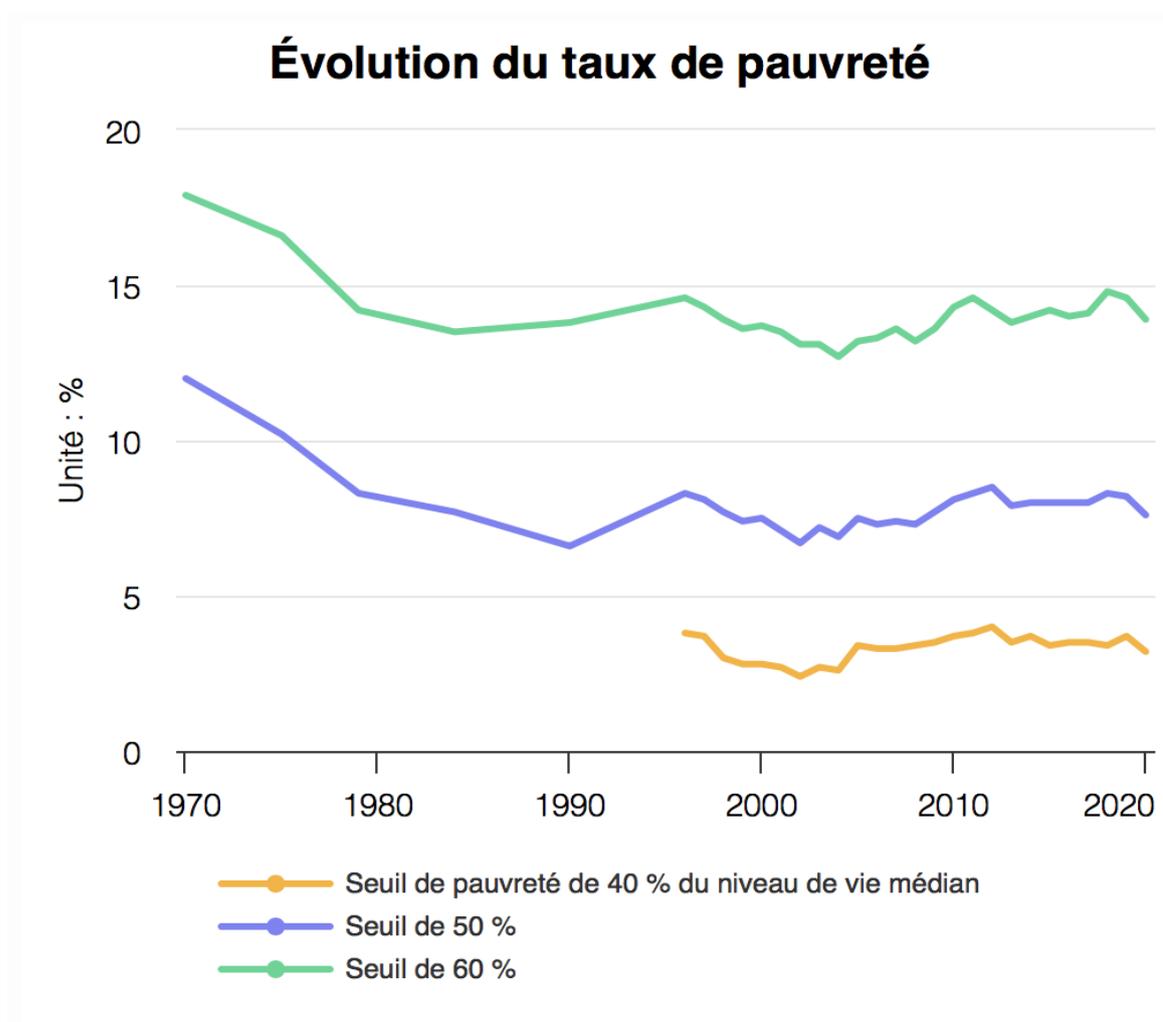
Sources : Insee-DGI, enquêtes revenus fiscaux 1970 à 1990 ; Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrolés de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2019.

Insee, *op. cit.*

L'Insee précise que la pauvreté touche surtout les chômeurs (38,9 %) et les autres inactifs (32,5 %), sauf les retraités, les enfants (20 %) et les immigrés (39,2%). De plus, 6,8 % des salariés et 17,5 % des indépendants sont pauvres.

Ajoutons que les femmes sont particulièrement victimes de la pauvreté⁹. Le taux de pauvreté des familles monoparentales (dont le parent est une femme à 80 %) est de 40 %.

L'Observatoire des inégalités est plus optimiste car il estime que la pauvreté s'est stabilisée dans notre pays¹⁰. Le taux serait constant mais le nombre de pauvres augmente « en gros, au rythme de la population totale ». Le Centre d'observation de la société confirme ce diagnostic¹¹.



Aucune donnée disponible de 1970 à 1990 pour le seuil de 40 %. Données 2020 diffusées par l'Insee mais non validées, en raison des difficultés d'enquête rencontrées pendant la crise sanitaire.

Lecture : en 2020, 7,6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

Observatoire des inégalités, *op. cit.*

Pour couronner le tout, selon une étude du Credoc, 16 % des Français déclarent ne pas manger à leur faim¹². La précarité alimentaire en hausse est une autre facette de la pauvreté.

⁹ Oxfam France, « [État des lieux de la pauvreté en France](#) », 2 novembre 2022.

¹⁰ Observatoire des inégalités, « [La pauvreté se stabilise en France](#) », 14 octobre 2022.

¹¹ Centre d'observation de la société, « [La pauvreté remonte lentement depuis 15 ans](#) », 5 octobre 2021.

La redistribution corrige-t-elle la situation ? Un peu, et donc pas suffisamment, même en tenant compte des services publics, ainsi qu'en témoigne le dossier de l'Insee avec des données de 2018.

► 2. Comptes nationaux distribués pour la France en 2018 par dixième de niveau de vie usuel

	Total		Transferts par dixième de population (en % du montant du transfert)									
	en milliards	en euros par UC	Inférieur à D1	D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	Supérieur à D9
Revenus primaires élargis	1 982,3	42 820	2,4	3,7	5,0	6,1	7,3	8,5	9,8	11,6	14,3	31,5
dont : revenus salariaux bruts	1 252,8	27 060	1,7	3,5	5,0	6,6	8,1	9,4	11,0	13,1	15,7	25,9
revenus du patrimoine et mixtes ¹	428,4	9 250	1,8	2,2	3,1	3,5	4,0	4,7	5,8	7,2	10,5	57,3
Taxes sur les produits et la production²	- 324,9	- 7 020	5,8	6,6	7,3	8,1	9,0	9,6	10,3	11,5	13,6	18,4
dont : taxes sur la production	- 62,2	- 1 340	2,5	3,5	5,0	6,0	7,6	8,9	10,6	12,7	16,2	27,1
taxes sur la consommation	- 217,3	- 4 690	6,3	7,0	7,7	8,4	9,2	9,6	10,2	11,3	13,3	17,1
Impôts sur les revenus et le patrimoine²	- 308,0	- 6 650	0,8	1,5	2,4	3,5	4,5	5,5	7,2	9,7	13,7	51,1
dont : CSG	- 125,3	- 2 710	1,0	2,5	4,2	6,1	7,7	9,1	10,5	12,6	15,9	30,3
impôts sur les revenus	- 83,0	- 1 790	0,4	0,2	0,2	0,7	1,5	2,9	5,7	10,1	17,0	61,2
impôts sur les sociétés	- 59,6	- 1 290	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,5	1,2	2,3	3,4	90,5
Cotisations sociales²	- 478,6	- 10 340	2,2	3,8	5,1	6,5	8,2	9,6	11,1	13,2	15,8	24,5
dont : cotisations retraites	- 258,6	- 5 590	1,0	2,9	4,6	6,3	8,2	9,9	11,7	14,2	16,8	24,5
cotisations maladie	- 129,2	- 2 790	0,9	2,7	4,1	5,6	7,6	9,2	11,0	13,4	16,8	28,7
Transferts monétaires²	504,5	10 900	6,6	8,1	8,9	9,2	9,4	9,8	10,3	10,8	12,5	14,3
dont : retraites	334,1	7 220	1,7	4,8	7,3	8,7	9,5	10,3	11,8	12,7	15,5	17,7
chômage et revenus de remplacement	86,1	1 860	7,9	9,9	10,1	9,7	9,5	9,9	8,9	9,9	10,4	13,8
famille et pauvreté	54,2	1 170	26,9	20,7	14,3	10,3	7,9	6,7	5,3	3,8	2,5	1,6
Revenu disponible¹	1 375,6	29 710	3,6	5,1	6,4	7,3	8,1	8,9	9,9	11,2	13,3	26,2
Transferts en nature²	407,5	8 800	13,8	13,5	11,6	10,3	9,5	8,8	8,6	8,3	8,4	7,2
dont : santé	183,0	3 950	10,0	12,5	11,2	10,1	9,5	8,9	9,3	9,4	10,9	8,1
enseignement	104,9	2 260	15,0	12,5	11,3	10,5	9,7	8,8	8,1	8,2	7,6	8,4
action sociale et logement	80,6	1 740	22,8	18,7	13,6	10,7	8,7	8,0	7,1	5,0	3,1	2,3
Dépenses collectives	191,0	4 130	10,1	9,8	9,6	9,7	9,5	9,6	9,6	10,0	10,4	11,6
Niveau de vie élargi	1 982,3	42 820	6,4	7,4	7,8	8,2	8,5	9,0	9,6	10,5	12,0	20,6
Transferts nets (en % du revenu avant transferts)			170,8	100,7	58,3	33,8	16,3	6,5	- 1,2	- 9,9	- 16,0	- 34,6
Transferts nets (en % du revenu national)			4,0	3,7	2,9	2,1	1,2	0,5	- 0,1	- 1,2	- 2,3	- 10,9

1 Y compris profits non distribués ► encadré 3.

2 Les lignes résiduelles « dont autres » ne sont pas affichées.

Notes

- les montants par UC par dixième de niveau de vie sont disponibles en données complémentaires sur insee.fr ;

- le niveau de vie élargi n'est pas égal à la somme des revenus primaires élargis et des transferts indiqués dans ce tableau du fait de transferts résiduels (notamment l'épargne nette des administrations publiques). Ces transferts sont disponibles en données complémentaires sur insee.fr.

Lecture : les revenus primaires élargis sont de 1 982,3 milliards d'euros en 2018 en France, ce qui correspond à 42 820 euros par unité de consommation (UC). Les 10 % les plus modestes (niveau de vie usuel inférieur au 1^{er} décile) perçoivent 2,4 % des 1 982,3 milliards d'euros de revenus primaires élargis reçus en France.

Champ : France.

Source : Comptes nationaux distribués 2018 ; calcul des auteurs.

Insee, « [Réduction des inégalités : la redistribution est deux fois plus ample en intégrant les services publics](#) », Insee Références, 27 mai 2021.

Comparons les trois lignes en gras du tableau précédent : par rapport aux revenus primaires élargis, la redistribution s'opère en faveur des sept premiers déciles en ce qui concerne le revenu disponible et des six premiers déciles en ce qui concerne le niveau de vie élargi. La redistribution s'opère donc en défaveur des trois derniers déciles quant au revenu disponible et des quatre derniers quant au niveau de vie élargi. Cela conduit indéniablement à une diminution des inégalités de niveaux de vie mais cela ne réduit pas la pauvreté, ni mesurée en taux, ni en nombre de pauvres.

¹² Marianne Bléhaut et Mathilde Gressier, « [En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités](#) », mai 2023.

III. Un concept qui dissimule la faible mobilité sociale

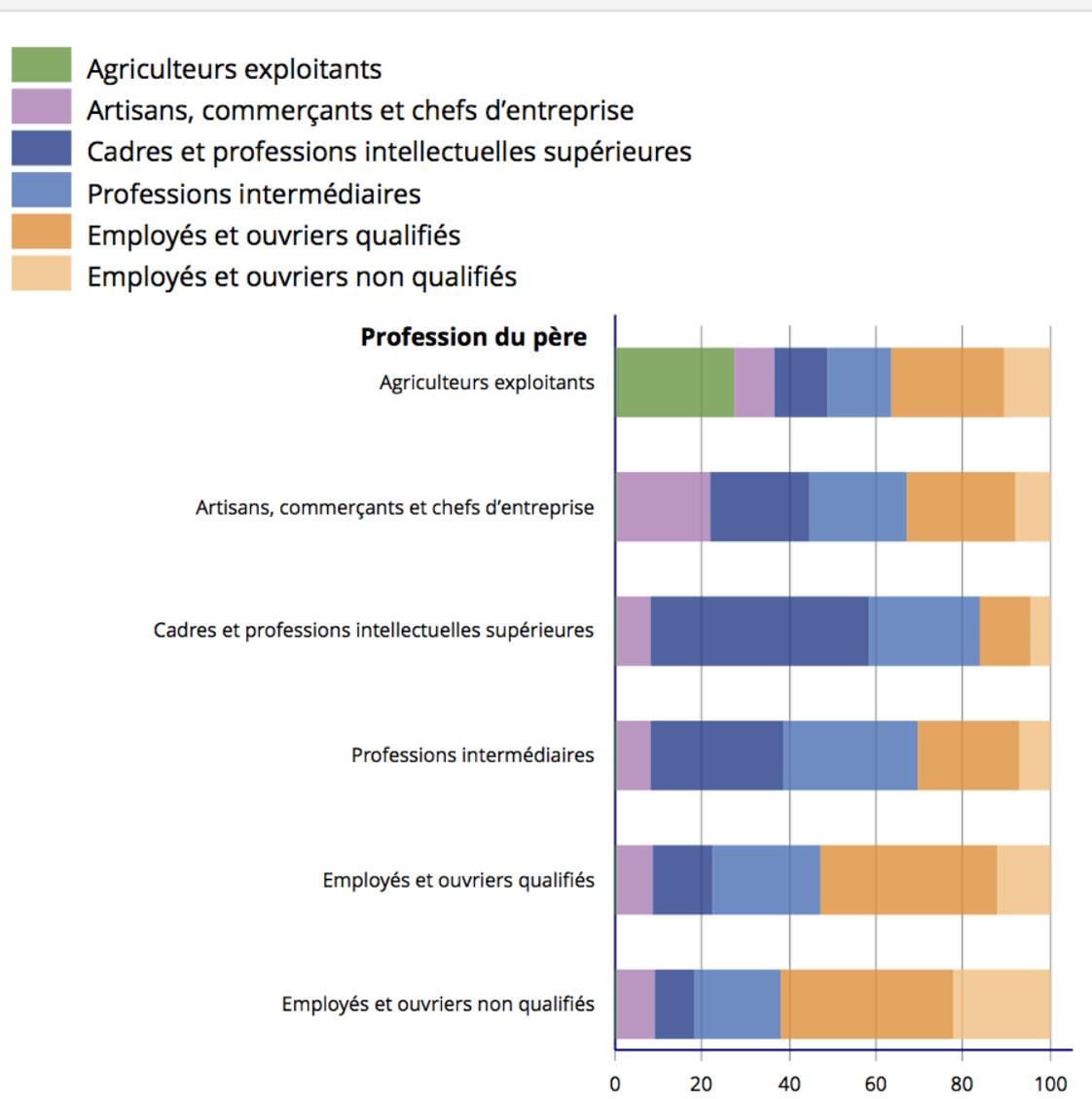
Les données sur la mobilité sociale permettent-elles de nuancer le diagnostic ? L'étude de l'Insee qui rassemble des données allant jusqu'en 2015 fait état d'une mobilité interprofessionnelle assez importante. Par exemple, 78 % des hommes nés d'un père ouvrier non qualifié appartiennent à une catégorie socio-professionnelle différente de celle de leur père. Et 71 % des femmes âgées de 35 à 59 ans n'appartiennent pas à la même catégorie socioprofessionnelle que leur mère ; leur taux de mobilité sociale a augmenté de 12 points entre 1977 et 2015¹³.

Mais la mobilité interprofessionnelle ne peut être tenue pour synonyme de mobilité sociale. Ainsi, la première n'indique en rien une mobilité sociale ascendante si cela ne correspond pas à un changement de statut social, et elle traduit le plus souvent une transformation de la structure de l'économie et de son appareil productif : diminution de la part de l'agriculture et exode rural, de la part de l'industrie et déversement vers les services. Par exemple, « en 2019, 28 % des filles d'un employé ou ouvrier qualifié connaissent un déclassement social, contre 12 % des hommes issus de ce même milieu social. C'est également le cas de 41 % des femmes dont le père est profession intermédiaire, contre 30 % des hommes de même origine sociale. »¹⁴

¹³ Insee, « [France, Portrait social, Édition 2020](#) », 3 décembre 2020.

¹⁴ Insee, « France, Portrait social, Édition 2020 », *op. cit.*

Figure 3a - Destinées sociales pour les hommes selon la catégorie sociale du père en 2019



Note : pour les femmes, la destinée sociale est mesurée en comparaison au père, car la profession de la mère n'est pas renseignée dans un grand nombre de cas.

Lecture : en 2019, 9 % des hommes de père agriculteur exploitant sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre 2019.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

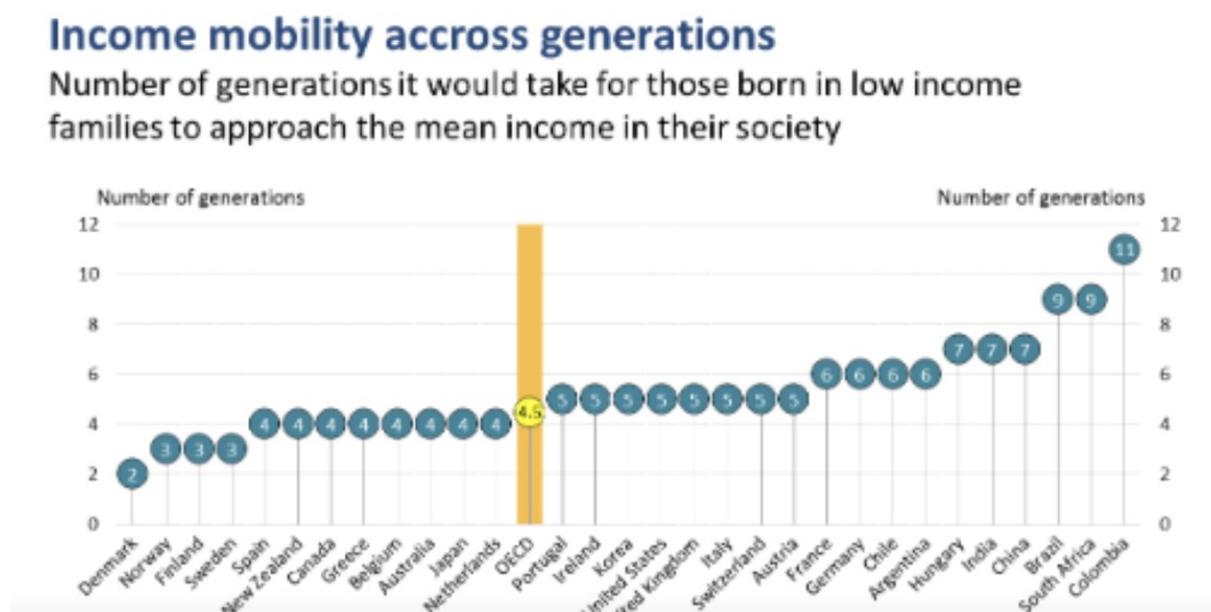
Insee, « France, Portrait social, Édition 2020 », *op. cit.*

La reproduction des inégalités sociales conjuguée à une faible mobilité sociale ascendante (souvent exprimée médiatiquement par l'idée d'ascenseur social) reste donc un

problème important dans la société française. Les élites s'en alarment. Mais France Stratégie pense que le degré d'inertie n'a pas trop bougé¹⁵.

En mesurant l'évolution des positions sociales en fonction du revenu, et non plus en fonction de la catégorie socio-professionnelle, parmi les hommes dont le père fait partie des 20 % aux salaires les plus faibles (le premier quintile), 29 % font eux-mêmes partie de ce quintile aux revenus les plus faibles ; puis 24 % pour le deuxième quintile et 23 % pour le troisième quintile. Ainsi, parmi les hommes dont le père faisait partie des 60 % aux salaires les plus faibles (les trois premiers quintiles), 76 % font eux-mêmes partie de ces trois premiers quintiles aux revenus les plus faibles¹⁶.

L'OCDE, dans un rapport de 2018¹⁷, mesure une mobilité sociale en France plus faible que dans les autres pays, en calculant le nombre de générations nécessaires pour que les personnes issues de familles à faible revenu se rapprochent du revenu moyen dans leur société. En France, il faudrait 6 générations.



OCDE, « L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale ? », *op. cit.*

En conclusion, la plupart des études et des données qu'elles contiennent fragilisent largement le discours dominant sur la classe moyenne, un discours qui rend invisibles les classes populaires ou les limite à une proportion minimale. Outre son caractère injuste, voire cynique, la promesse d'Emmanuel Macron d'accorder 2 milliards aux « classes moyennes » est dérisoire, ridicule, presque risible...

Mais, sociologues, économistes, politistes et même philosophes¹⁸ doivent faire un effort pour analyser un peu plus sérieusement la structuration de la société en classes, en partant de

¹⁵ Clément Dherbécourt, « [La mobilité sociale en France : que sait-on vraiment ?](#) », France Stratégie, 1^{er} septembre 2020.

¹⁶ Clément Dherbécourt, *op. cit.*

¹⁷ OCDE, « [L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale ?](#) », 15 juin 2018, en français 4 mai 2019.

¹⁸ On se rappelle les dissertations philosophiques étonnantes de Bruno Latour : voir Jean-Marie Harribey, « [De quoi la classe écologique de Bruno Latour est-elle le nom ?](#) », *Blog Alternatives économiques*, 20 janvier 2022.

cette idée simple mais fondamentale : il n'y a de classes que dans le rapport dialectique et conflictuel qu'elles entretiennent entre elles. Le président, lui, est pardonnable¹⁹, il ne comprend rien à la réalité du travail comme l'a montré sa réforme des retraites... au point d'assimiler dans ses déclarations publiques ou ses interviews²⁰ les personnes qui travaillent aux classes moyennes. Le tour de force de l'idéologie dominante est donc comme une valse à trois temps : 1^{er} temps : les classes sociales en lutte disparaissent, il n'y aurait plus qu'une classe moyenne ; 2^e temps : tous ceux qui travaillent sont la classe moyenne, les travailleurs pauvres n'existent pas, les pauvres sont seulement ceux qui ne travaillent pas ; 3^e temps : le travail, nié dans sa réalité, sa diversité et les multiples facettes de son exploitation, disparaît dans ce qu'il a de plus spécifique : sa domination par la bourgeoisie détentrice du capital et du pouvoir, qui, elle, n'oublie pas qu'elle est une classe. Du déni du travail au déni de classes, il n'y a qu'un pas. Le déni de la réalité du travail est le corollaire de la vision de la classe dominante au sujet des pauvres qui se perpétue depuis l'aube du capitalisme industriel jusqu'à aujourd'hui²¹.

La critique esquissée ici de la (ou des) classe(s) moyenne(s) montre l'urgence d'un renouveau de la sociologie sur ce que sont aujourd'hui les classes sociales. Bien entendu cela passe par une analyse du travail chamboulé par les transformations du capitalisme : un prolétariat salarié éclaté entre des statuts différents allant d'une protection pour certains à la précarité pour d'autres, fragmenté sur les plans spatial et sectoriel, soumis à la pression d'une division internationale du travail, pendant qu'une séparation genrée des tâches et des positions sociales est perpétuée²². La démarche est beaucoup plus complexe que celle d'annoncer les lieux communs sur la moyennisation de la société. Les transformations du travail sous les exigences de rentabilité sont toujours menées en renforçant le lien de subordination de la force de travail au capital, qui continue de structurer les rapports sociaux de production. L'analyse en termes de classes sociales n'épuise pas la compréhension de tous les rapports de domination, mais la passer sous silence condamnerait à n'en prendre en compte aucun.

Jean-Marie Harribey, ancien coprésident d'Attac et du Conseil scientifique d'Attac, a publié en 2021 *En finir avec le capitalovirus, L'alternative est possible* (Dunod), en 2022 (avec P. Khalfa et J. Rigaudiat), *Quoi qu'il en coûte, Sortir la dette des griffes de la finance* (Textuel) et en 2023 (avec E. Jeffers, P. Khalfa, D. Plihon et N. Thirion), *Les banques centrales, apprentis sorciers à la manœuvre* (Fondation Copernic).

¹⁹ Pas trop tout de même : il a invité à l'Élysée quatre économistes, qui l'avaient déjà conseillé lors de sa campagne de 2017, pour l'aider « à sortir la France de la crise sociale » : Jean Pisani-Ferry, Philippe Aghion, Pierre Cahuc et Gilbert Cette. Information donnée par Ivanne Trippenbach, « Emmanuel Macron renoue avec les économistes », *Le Monde*, 18 mai 2023. Et il a invité ensuite quatre sociologues pour les interroger sur la « décivilisation » : Jean Viard, Philippe Moati, Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely. Information donnée par Ivanne Trippenbach, « Macron, les sociologues et la "décivilisation" », *Le Monde*, 27 mai 2023.

²⁰ Par exemple dans *Challenges*, *Financial Times*, *L'Opinion*, *Le Parisien*. Voir Ivanne Trippenbach et Claire Gatinois, « Macron se raccroche à ses fondamentaux », *Le Monde*, 17 mai 2023.

²¹ Voir Michel Husson, *Portrait du pauvre en habit de vaurien, Eugénisme et darwinisme social*, Lausanne, Paris, Page 2, Syllepse, 2023. Recension dans Jean-Marie Harribey, « Le mépris de classe pour ceux qui ne valent rien : Le dernier livre de Michel Husson », *Les Possibles*, n° 36, Été 2023.

²² Même l'OCDE confirme que les inégalités genre persistent : « [Agir ensemble pour l'égalité des genres. Quelles priorités ?](#) », mai 2023.